

Image not found or type unknown



Saisie compte bancaire d'une sci.

Par **cutanda**, le **25/04/2016** à **17:01**

Bonjour,

Le compte bancaire d'une sci familiale peut il être saisi par le fisc, pour une dette fiscale personnel d'un des associés.

Merci pour vos réponses. Très Cordialement votre.